

Date de la convocation	6 octobre 2025	
Membres en exercice	182	
Présents	60	
Représentés	44	

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025



ID: 031-200023596-20251016-CS20251016_09B-DE

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2025

n°D20251016 - 09b

Objet : Acceptation des résultats du budget annexe de l'Assainissement de la commune de Le Faget.

Transfert total de résultats.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31;

Considérant que la commune de le Faget a transféré la compétence Assainissement le 01/01/2025 et que dans ce cadre, elle a effectué le bilan de clôture de son budget annexe et en a repris les résultats au sein de son budget principal;

Considérant que la commune a délibéré le 12 mars 2025 sur le transfert total de ses résultats ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : d'accepter le principe du transfert de la totalité de ce résultat ;

Article 2: d'approuver ce transfert dans la section d'exploitation pour un montant total de + 18 279,75€ (résultat excédentaire) et pour la section d'investissement pour un montant total de

- 6 319,53€ (résultat déficitaire) ;

Article 3 : d'intégrer ces montants dans le budget annexe de l'Assainissement de Réseau31 selon la

répartition mentionnée ci-dessus.

Résultat du vote	Pour	104	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président